

LA RÉGION S'ENGAGE POUR UN TOURISME PLUS ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Appel à projets Handicap et tourisme



Ouvert
jusqu'au
31/12/2027



VOUS EXERCEZ UNE ACTIVITÉ TOURISTIQUE ET VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER VOTRE ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP ?

Avec l'appel à projets **Handicap et tourisme**, la Région vous soutient dans l'acquisition d'équipements adaptés permettant un meilleur accueil des publics en situation de handicap sur des lieux de vacances ou de loisirs.

NOTRE OBJECTIF

Améliorer l'accessibilité des produits touristiques aux personnes en situation de handicap.

NOTRE AMBITION

Garantir une meilleure prise en compte du handicap dans l'accès aux activités touristiques.

Accroître le nombre d'entreprises touristiques engagées dans une démarche d'accueil des publics en situation de handicap.

Soutenir l'investissement des entreprises touristiques leur permettant de développer leur activité.



Un hébergeur touristique classé (hors meublés de tourisme), un site de visite avec billetterie, un loueur de vélos, un centre nautique, un centre équestre, un exploitant de bateaux à passagers, un office de tourisme, un exploitant d'une base de loisirs, une association en lien avec le handicap et développant des séjours touristiques...



- **Créer** un nouveau produit touristique accessible ou une nouvelle expérience pour les publics en situation de handicap.
- **Améliorer** significativement vos prestations touristiques déjà existantes par de petits investissements matériels.
- **Diversifier** votre activité en proposant des services adaptés aux besoins des publics en situation de handicap.

Découvrez ici les critères d'éligibilité



Un seul dossier sera retenu par bénéficiaire pour l'ensemble de la période d'existence du dispositif.

- **Minimum de dépenses éligibles par demande : 1 500 € HT**
- **Montant maximum de la subvention : 10 000 €**
- **Taux de subvention : 60 %**

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 31/12/2027.

Les projets devront être réalisés dans un délai maximal de 2 ans à compter de la signature de la convention.

PLUS D'INFOS SUR
**L'APPEL À PROJETS
HANDICAP & TOURISME**



[paysdelaloire.fr/
handicap-et-tourisme](https://paysdelaloire.fr/handicap-et-tourisme)

CONTACT

tourisme@paysdelaloire.fr

02 28 20 51 38

AUTRES DISPOSITIFS

**PAYS DE LA LOIRE
CONSEIL**

Pour vous accompagner
dans la réalisation de votre
étude économique.

↳ paysdelaloire.fr/conseil

AGIR TOURISME

Pour soutenir les
investissements
structurants et
responsables des
entreprises touristiques.

↳ [paysdelaloire.fr/
les-aides/agir-tourisme](https://paysdelaloire.fr/les-aides/agir-tourisme)

**SPORT & HANDICAP
– MATÉRIEL SPORTIF**

Pour les investissements
d'équipement des clubs
ou comités départementaux
sportifs ligériens.

↳ [paysdelaloire.fr/sport-
handicap](https://paysdelaloire.fr/sport-handicap)

Hôtel de la Région

1 rue de la Loire

44966 Nantes cedex 9

02 28 20 50 00 — paysdelaloire.fr

**RÉGION
PAYS
DE
LA LOIRE**